

# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N°

Expéditeur : GASORE Josias le 4/3/ 19 88  
 Destinataire : Camp Kamombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>docs</u>	<u>133</u>	<u>Hautcots</u> <u>Onze mille</u> <u>vingt cent</u> <u>soixante neuf kg.</u> <u>(11569 kg.)</u> <u>timbres</u>	<u>11569 kg</u>
	<u>1</u>	<u>CAF RAM BARIHENDA</u>	
	<u>2</u>	<u>CAF BEHS MUTAREBA</u>	
	<u>3</u>	<u>CAF MUHINDURANSUR</u>	

Enlevé par

Camion : GB 0666  
 Chauffeur : MUYOGORE  
7.0 GASORE  
Muyogore

Reçu les marchandises



# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° .....


Konombe 24/03 19 88

Expéditeur : CHSORE YASIAS

Destinataire : Camp Konombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
Sacs	160	Haricots	11495kg
		Onze Mille	
		Quatre cent	
		Quatre-vingt	
		kilos (11495 kg)	
		Simons	
		CPT BEMS MUTARE	
		Capt HABI NE ZHARE	
		CAT MUNYAMPOTORE	

Enlevé par

Camion : GB 0666  
 Chauffeur : MU4060AD  


Reçu les marchandises  
 en bon état.

Le Destinataire,  
 Commandant camp  
  


# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N°

Expéditeur : GASORE *Karombe* le 2/3/ 19 88  
 Destinataire : Camp Karombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>Sacs</u>	<u>135</u>	<u>Haricots</u> <u>Onze mille cinq</u> <u>Cent septante</u> <u>neuf kilos</u> <u>(11579 kgs)</u> <u>Témoins</u>	<u>11579 kgs</u>
	<u>1</u>	<u>CDT RAM BARIHENDIA</u>	
	<u>2</u>	<u>CDT BEMS HUTABERA</u>	
	<u>3</u>	<u>CDT MUHINDURANSHURU</u>	

Enlevé par

Camion : G130666  
 Chauffeur : Muyogorop

Reçu les marchandises  
 en bon état  
 Le Destinataire



# Bordereau d'Expédition n°

Kigali, le 27/3/1988

Expéditeur : CASORE Josias

Destinataire : Camp - Kigali

Imprimerwa

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	164	des Haricots Onze mille deux Cent nonante huit kilos. (11298 kgs) Témoins:	11298kg
	1	Babamugenda Hays A.C.	
	2	Maj. Ruvendeye	
	3	Col. H. H. Kite	

Enlevé par

Camion : AB 8710

Chauffeur : Sagatwa  
Gueud

Reçu les marchandises  
en bon état.

Le Destinataire:

56 M B A Hays  
Lt Col



# Bordereau d'Expédition n°

Kigali, le 9/3 1988

Expéditeur : CASORE GABIER

Destinataire : Camp - Kigali

Imprimerie

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
Sacs	143	des Haricots deux mille et soixante kilos <u>10060 kgs</u> pignons	10060 kgs
	1	Babamupenda Hoys Ac	
	2	Maj Rwendeye	
	3	Coll. M. U. K. K. K. K. K. K.	

Enlevé par

Camion : AB 8710

Chauffeur : Sagatha



SLMBA Hoys  
Lt col

# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° 10788

Expéditeur : GASORE Josia Kigali le 21/3/1988  
 Destinataire : Camp Muhima

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>Sacs</u>	<u>114</u>	<u>Haricots dix mille kilos (10.000 kg)</u>	<u>10.000 kg</u>
	<u>1</u>	<u>Adj GASHANGI</u>	<u>[Signature]</u>
	<u>2</u>	<u>SM RWIGEREZAHU</u>	<u>[Signature]</u>
	<u>3</u>	<u>CPL NDEKEZI</u>	<u>[Signature]</u>

Enlevé par

Camion : BB 1320  
 Chauffeur : [Signature]



Reçu les marchandises

en bon état.

Le Destinataire,

MUNYAGA GERERO V.

Camp MUHIMA

# BORDEREAU D'EXPEDITION

N° \_\_\_\_\_

Expéditeur GASORE Ténés le 7/2/1988

Destinataire Camp Kimboure

I. SIEVA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>sacs</u>	<u>83</u>	<u>de Haricots</u> <u>Cinq mille huit-</u> <u>cent dix kilos.</u> <u>(5810 kg)</u> <u>Ténés</u> <u>1. Ady Pr SEMBURANI</u> <u>2. ISM HABARIMANA</u> <u>3. epl NYANGÉZI</u>	<u>5810 kg</u>

Enlevé par \_\_\_\_\_

Camion: AB 8710

Chauffeur: Soyatwa

GASORE



# BORDEREAU D'EXPEDITION

No \_\_\_\_\_

Expéditeur GAISORE Jansens Byumba le 7/4/1988  
 Destinataire Camp Byumba

I. SIEVA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>Sees</u>	<u>50</u>	<u>Haricots</u>	<u>3681</u>
		<u>Trois mille six cent quatre vingt un</u>	<u>kg</u>
		<u>Témoins-</u>	
	<u>1</u>	<u>cd NSENGURUKA</u>	<u>[Signature]</u>
	<u>2</u>	<u>cd MIRANGO</u>	<u>[Signature]</u>
	<u>3</u>	<u>cd SIBOMANA</u>	<u>[Signature]</u>

Enlevé par \_\_\_\_\_

Camion: AB 8710  
 Chauffeur: Saguma  
[Signature]

Reçu les marchandises

[Signature]  
 en bon état.  
 Destinataire:  
Comité de Byumba





# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° .....

Expéditeur : GAIORE Josias <sup>le nombre</sup> le 29/2/ 19 88  
 Destinataire : Camp-Lanombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
sacs	145	farine de Manioc neuf mille cinq cent quinze kilos (9515 kg)	9515 kg
		Temoins	
	1	cdt Nguema / B	
	2	cdt BAH BARI HENDI	
	3	cdt BENS MUIA BE	

Enlevé par

Camion : BB0910  
 Chauffeur : NSENGIYUNDA  
JO GAIORE

Reçu les marchandises  
 en bon état  
 Le Destinataire  
HERIANDI HABI  
 Camp-Lanombe

# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N<sup>o</sup> .....

Kanombe le 24/03/ 19 88

Expéditeur : BASORE Jarius

Destinataire : Camp Kanombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>Sacs</u>	<u>54</u>	<u>Farine de Manioc</u>	<u>6026 kg</u>
		<u>sur Hille vingt sur</u>	
		<u>kilos (6026 kg)</u>	
		<u>Limous :</u>	
		<u>cdt BAH BARI HENNA</u>	
		<u>cdt BENS MUTABERELLE</u>	
		<u>cdt MUNYANPTORRE</u>	

*[Handwritten signatures and stamps in blue ink, including a large signature and a stamp with illegible text.]*

Enlevé par

Camion : B 8770  
 Chauffeur : SAGATWA

P. G. G. G. G.  
*[Handwritten signature]*



# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N°

Kouamé le 06/04/1988

Expéditeur : BASORE JORONG

Destinataire : Camp Kouamé

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
SOLS	135	Farine de Manioc	8029kg
		Huit mille cinq	
		Neuf kilos (8029kg)	
		Ensemble	
		Colt BAM BARIHEN	
		Colt Mungauspoto	
		Colt Nkuliyewonta	

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion GR 0666

Chauffeur : MUYO GORO

P. Beppkener Ph. [Signature]

en bon état.  
 Le Destinataire,  
Camp Kouamé

# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° .....

Expéditeur : GMSORE *Sanonge* le 107 21 19 58  
 Destinataire : Camp *Sanonge*

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<i>Sacs</i>	<i>102</i>	<i>farine de manioc</i>	<i>7517 kgs.</i>
		<i>sept mille cinq cent dix sept kgs.</i>	
		<i>(7517 kgs)</i>	
		<i>Témoin -</i>	
	<i>1</i>	<i>epi Nijirima / B</i>	<i>7517</i>
	<i>2</i>	<i>cdt BANBAR HENDI</i>	<i>7517</i>
	<i>3</i>	<i>cdt MUTABERA</i>	<i>7517</i>

Enlevé par

Camion : 4313.0910  
 Chauffeur : NSENGIYUMVA  
*[Signature]*



# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N<sup>o</sup> .....

Kanombe le 15/03/1988

Expéditeur : BASORE YOSIA

Destinataire : Camp Kanombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>Sacs</u>	<u>52</u>	<u>Farine de manioc</u>	<u>3097kg</u>
		<u>Trois Mille</u>	
		<u>quatre vingt sept</u>	
		<u>kilos</u>	
		<u>(3.097 kg)</u>	
		<u>Timons</u>	
		<u>CONTREMB MUTABE</u>	
		<u>sept HARINE</u>	
		<u>CAF HUNYAMPOT</u>	

Enlevé par

Camion : AB 8710

Chauffeur : SAGATINA

*[Signature]*

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire



# Bordereau

## d'Expédition n°

Kigali, le 28/2/ 19 88

Expéditeur : GASORE Josias

Destinataire : Camp - Kigali.

Imprimé

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
Stères	900	de Bois de Chauffage. rest cent stères (900 st) Témoins.	
		1 Baboungenda Hays	
		2 Mai Rukundeze	
		3 Cell - [Signature]	

Enlevé par

Camion GB0665

Chauffeur: MUYOGORO

P. GASORE



Les marchandises en bon état

Le Destinataire:

SCMBA Hays Lt ad

# Bordereau

## d'Expédition n°

Kigali, le 31/1/19 88

Expéditeur: GUSORE Josias

Destinataire: Camp - Kigali

Imprimerie

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
Stères	900	Bois de chauffage neuf cent stères (900 st.) moins 1 Babomwenda Hays te 2 Maj. Rwendero 3 <del>dit de Kigali</del>	

Enlevé par

Camion BB1502

Chauffeur: Harambi



Réçues marchandises en bon état

Le Destinataire:

SEMBA Aloys Lt col

# Bordereau

## d'Expédition n°

Kigali, le 7/4/1988

Expéditeur :

ONSORE Josias

Destinataire :

Camp - Kigali

Imprimerie

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
-	900	Stères de bois de chauffage. neuf cent stères (900 st.) Paris tout le montant du mois, Mars terminé. 1 de Baboucampanda 2 Mai Rwendeye 3 Cdt. St. Kigali	

Enlevé par

Camion

GB0666

Chauffeur :

Muyopiro

P.O. ONSORE

Reçu les marchandises en bon état

Le Destinataire :

LE COLONEL BA Aloys





# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N°

Expéditeur : *GASORE Josias* le *Kigali* le *12/4/1988*  
 Destinataire : *Camp M.U.H.I.M.A*

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	650	Stères de bois de chauffage six cent cinquante st. (650 st.) Terminé	
	1	AC MUVURWA	
	3	<del>colis en sac</del>	
	3	S.M. RWANDA ZAHO	
	4	CPL NDEKEZI	

Enlevé par

Camion : *GR 0666*  
 Chauffeur : *Muyyoro*  
*J. Gasore*



# BORDEREAU D'EXPÉDITION

N<sup>o</sup> .....

Expéditeur : GIASORE Jozias le 27 / 4 / 19 88  
 Destinataire : Camp Kanombe

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
-	3600	Stères de bois de Choupage. Trois mille six cent stères. (3600 st.) Terminés.	
	1.	Capt RAM BARI HENDAKU	
	2.	Capt HUNYAMPOTORE	
	3.	Capt N Kaliyuwanda	

Enlevé par

Camion GB0666, BB1502, BB1329.  
 Chauffeur : Muyogoro, Sibonza  
Honuli  
10 GIASORE

Reçu les marchandises

en bon état.  
 le Destinataire  


# BORDEREAU D'EXPEDITION

N° \_\_\_\_\_

Expéditeur GUSORE <sup>Byumba</sup> le 31/4/1988  
 Destinataire Camp - Byumba

I. SIEVA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
-	600	Steres de bois de chauffage.	
		(600 st.)	
		six cent sters.	
		Témoins:	
		1 Ady SIBORUREMA	
		1 Sgt NIRANGO	
		3 Sgt SIBOMANA	

Enlevé par

Camion: BB 1502  
 Chauffeur: Sibomana  
Gusore

Reçu les marchandises

Reçu en bon état.  
 Destinataire:  
NGIRA  
 Camp Camp ByB



Kigali, le 23 janvier 1 988

N°..257.../Bud.07.09/MP.44

Monsieur GASORE Josias  
 B.P. 1.218  
KIGALI

Objet: Fourniture de Haricots,  
 Farine de Manioc et bois  
 de chauffage destinés à  
 l'entretien des Services  
 Publics durant l'année 1988.

Monsieur,

Suite à vos offres de prix du 18  
 décembre 1987 et du 8 janvier 1988 relatives à l'objet en marge,  
 j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes  
 déclaré attributaire du marché ayant trait à la fourniture de  
 924.820 Kgs de Haricots, 204.830 Kgs de farine de Manioc et  
 45.688 stères de bois de chauffage destinés à l'entretien des  
 Services Publics durant l'année 1988 au prix total de SOIXANTE  
 DOUZE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE HUIT MILLE TROIS CENT VINGT  
 (72.468.320) FRANCS RWANDAIS soit aux prix unitaires indiqués  
 ci-après rendu destination.

Ces quantités se répartissent comme  
 suit:

I. Armée Rwandaise

Service consommateur	Qté annuelle de haricots en Kgs	Qté annuelle de farine de manioc en Kgs	Qté annuelle de bois de chauffage en stères	P.U. FRW
Camp Byumba	21.480	-	-	43
Camp KANOMBE	154.210	-	-	42
Camp KIMIHURURA	52.510	-	-	42
Camp KIGALI	143.205	-	-	42
Camp MUHIMA	33.415	-	-	42
Camp KANOMBE	-	114.830	-	25
Camp BYUMBA	-	-	1.285	800
Camp KANOMBE	-	-	9.945	590
Camp KIGALI	-	-	6.630	600
Camp MUHIMA	-	-	2.765	600
Réserve KANOMBE	-	-	3.195	600
Réserve Opérationnelle	-	-	12.435	600
<b>TOT L</b>	<b>404.820</b>	<b>114.830</b>	<b>36.255</b>	

.../...

II. Gendarmerie Nationale

Service consommateur	Qté annuelle de bois de chauffage en stères	P.U. FRW
Camp KACYIRU	1.233	700

III. Services Pénitentiaires et C.R.P

Service consommateur	Qté annuelle de haricots en Kgs	Qté annuelle de farine de manioc en Kgs	Qté annuelle de bois de chauffage en stères	P.U. FRW
Prison KIGALI	460.000	-	-	42
Prison BYUMBA	60.000	-	-	43
Prison BYUMBA	-	60.000	-	25
Prison GATSIBO	-	30.000	-	26
Prison KIGALI	-	-	7.000	600
Prison BYUMBA	-	-	1.200	800
<b>TOTAL</b>	<b>520.000</b>	<b>90.000</b>	<b>8.200</b>	

Les livraisons de ces quantités sont à effectuer aux dates à convenir avec les Services Consommateurs intéressés à compter de la réception de la présente.

Concernant aux stipulations de l'article 9 du Cahier Spécial des Charges n°I/3224/Bud.07.09/MP.459 du 1er décembre 1987, vous êtes tenu de garantir la bonne qualité et l'absence de toute altération visible ou cachée des produits à fournir au moment de leur réception par une commission de réception désignée à cet effet par les représentants compétents des services consommateurs concernés.

Il est à noter que la seule échéance des délais de livraison convenus vaut mise en demeure. En cas d'inexécution du présent marché suivent les spécifications du Cahier Spécial des Charges précité, l'Administration pourra, sans préjudice de réclamation de dommages et intérêts, se prévaloir de la résiliation du marché et s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs. Dans ces conditions, tout supplément de coût sera imputé à votre charge.

Il est porté à votre bonne attention que vous n'êtes pas autorisé à livrer des quantités supplémentaires sans être préalablement en possession de la lettre de commande ou de bons de commande visés délivrés par les autorités compétentes en la matière.

Le paiement se fera sur présentation d'une facture en cinq exemplaires à remettre au Gestionnaire des Crédits du Service destinataire de la marchandise faisant objet de la facturation.

Cette facturation devra porter de manière apparente la mention "Marché n° 257.1. Bud 87.09/MP 44 du 23 Janvier 1988..." et sera signée par vous sous la formule suivante: "Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de.....fr (montant en toutes lettres)."

La quantité du bon de commande ou de la lettre de commande auquel ladite facture se rapporte est nécessaire. De plus, la même facture sera obligatoirement accompagnée de différents bordereaux d'expédition indiquant clairement les quantités facturées. Ces bordereaux d'expédition devront porter la signature des membres de la commission de Réception susdite.

En cas de différend entre les parties contractantes, les documents régissant ce marché-ci seront considérés dans l'ordre décroissant de prépondérance ci-après:

- 1° la présente lettre de commande;
- 2° le Cahier Spécial des Charges n° I/3224/BUD.07.09/MP.459 du 1er décembre 1987;
- 3° Vos offres du 18 décembre 1987 et du 8 janvier 1988;
- 4° le Cahier Général des Charges encore en vigueur sur les marchés publics.

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,  
Vincent RUHAMANYA.-

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Défense  
Nationale  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Justice  
KIGALI
- Monsieur le Chef de l'Etat-Major  
de l'Armée Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Chef de l'Etat-Major  
de la Gendarmerie Nationale  
KIGALI
- Monsieur le Président du Conseil  
des Adjudications  
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général de  
l'Inspection Générale des Finances  
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général du  
Budget  
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général des  
Impôts  
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général du  
Service Pénitentiaire et des C.R.P  
au Ministère de la Justice  
KIGALI
- Monsieur le Chef de Bureau "Appro-Gestion"  
au Ministère de la Défense Nationale  
KIGALI

